

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**

WILAYA DE CONSTANTINE
ÉTABLISSEMENT D'AMENAGEMENT
DES VILLES D'AIN NAHAS ET D'ALI MENDJELI
DIRECTION GENERALE
NIF / 0015 2500709 89 17

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°02 /2021**

En application des dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations du service public,
La Direction Générale de l'établissement d'Aménagement des villes de Ain Nahas et de Ali Mendjeli de la wilaya de Constantine lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales concernant : **Travaux de VRD et aménagement extérieur (y compris la mise à niveau des tissus existants) à travers l'unité de voisinage n°17 de la ville de Ali Mendjeli - wilaya de Constantine (en lots séparés).**

Intitulé	Désignation des travaux
Projet : Travaux de VRD et aménagement extérieur (y compris la mise à niveau des tissus existants) à travers l'unité de voisinage n°17 de la ville de Ali Mendjeli - wilaya de Constantine (en lots séparés).	Lot N°01 : Voirie, Assainissement et AEP
	Lot N°02 : Aménagement Extérieur et éclairage public

Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou deux lots et peuvent être retenue pour un ou deux lots.

Toute entreprise attributaire d'un marché avec notre établissement doit présenter une liste des moyens humains et matériels distincts à celle qui a présenté dans l'offre retenue si non l'offre sera rejetée systématiquement
Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de La **Direction Générale des villes d'Ain Nahas et Ali Mendjeli de la wilaya de Constantine Cité Administrative 3ème étage Ali Mendjeli Bureau des marchés.** Contre paiement de Cinq mille dinars algériens. (5000DA) non remboursable (frais de reproduction)

CONDITIONS D'ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

LOT N° 01 : VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET AEP :

2.1- Capacités professionnelles : Catégorie 04 et plus -Activité principal : **Travaux Publics** et Secondaire : **Hydraulique**

Ou Activité principal : **Hydraulique** et Secondaire **Travaux Publics**

2.2- Capacités financières : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années (Bilans : 2017-2018-2019) : supérieur ou égale à **80.000.000,00 DA.**

2.3- Capacités techniques :

Les exigences minimales des capacités techniques indispensables (moyens humains et moyens matériels) se résument comme suit :

* **Moyens humains :** Ayant au moins

- **Chef de projet :** Ingénieur ou master en BTPH ou plus ayant au moins **03** ans d'expérience.

- **01 TS** en BTPH ou plus ayant au moins **02** ans d'expérience.

Les moyens humains doivent être justifiés par les diplômes et les attestations CNAS ou CASNOS, les attestations de travail, CV et les certificats de travail ou contrat ANEM

* **Moyens matériels :** Ayant au moins :

- **01** Rétro chargeur

- **01** Pelle Mécanique

- **02** Camions de 10 t ou plus

Les moyens matériels doivent être Justifiés par les cartes grises avec police d'assurance (en propriété).

* **Références professionnelles :** Ayant réalisé, durant les **10** dernières années, sur un même projet ou deux projets

distincts :

-Travaux de voirie « Tout Corps de Chaussée » d'un linéaire de 1.50 km ou plus, avec travaux d'assainissement d'un linéaire de 500 ml.

Ou

-Travaux de voirie « Tout Corps de Chaussée » d'un linéaire de 1.50 km ou plus, avec travaux d'AEP d'un linéaire 200 ml.

LOT N° 02 : AMENAGEMENT EXTERIEUR ET ECLAIRAGE PUBLIC

2-4-Capacités professionnelles : Catégorie 04 et plus -Activité principal Ou Secondaire : Travaux Publics.

2-5- Capacités financières : Ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années (Bilans : 2017-2018-2019) : supérieur ou égale à 70.000.000,00 DA.

2-6- Capacités techniques :

Les exigences minimales des capacités techniques indispensables (moyens humains et moyens matériels) se résument comme suit :

* **Moyens humains :** Ayant au moins

- Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master en BTP ou plus ayant au moins 03 ans d'expérience
- 01 TS en BTP ou plus ayant au moins 02 ans d'expérience.

Les moyens humains doivent être justifiés par les diplômes et les attestations CNAS ou CASNOS, les attestations de travail, CV et les certificats de travail ou contrat ANEM.

* **Moyens matériels :** Ayant au moins :

- 01 Rétro chargeur.
- 02 Camions de 10 t ou plus.

Les moyens matériels doivent être Justifiés par les cartes grises avec police d'assurance (en propriété).

* **Références professionnelles :**

Ayant réalisé, durant les 10 dernières années, au moins un projet dont :

- Travaux d'aménagement extérieur d'un programme d'un cumulé de 1000 logements :

Les Attestations d'exécution doivent être délivrées par le maître de l'ouvrage public accompagné de tous documents probants permettant de vérifier ces données (DGD, Devis quantitatifs et estimatifs de marchés, avenant).

N.B :

-Les moyens humains et matériels qui ont servis à l'éligibilité ne seront pas pris en considération lors de l'évaluation des offres techniques.

- Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite l'offre sera rejetée systématiquement

Les offres doivent être présentées comme suit :

En application des articles 67, 68 du décret n° 15-247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, insérées dans trois (03) enveloppes, lesquelles sont mises dans une autre enveloppe anonyme et fermée qui comportera la mention suivante :

Monsieur le Directeur Général de l'établissement des villes de Ain Nahas et Ali Mendjeli:
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2021

Travaux de VRD et aménagement extérieur (y compris la mise à niveau des tissus existants) à travers l'unité de voisinage n°17 de la ville de Ali Mendjeli - wilaya de Constantine (en lots séparés).

NB : Les soumissionnaires sont tenus de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier Des Charges (instructions aux soumissionnaires).

Le délai de préparation des offres est fixé à vingt et un(21) jours, à compter de la première parution de L'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse.

Les offres doivent être déposés (non envoyer par voie postale) le dernier jour de la préparation des Offres, à la Direction Générale de l'établissement des villes de Ain Nahas et Ali Mendjeli de la Wilaya de Constantine sise à la cité Administrative 3ème étage Ali Mendjeli bureau des marchés, De 8h30 à 12h00, Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (dossier de candidature l'offre Technique et l'offre financière) qui se tiendra le même jour de dépôt des offres à 13h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.